

Des sonomètres installés au Festimix ce week-end

Pour trouver une solution aux nuisances

Le Festimix a bien failli ne pas se dérouler ce week-end sur le site du Péry à Nandrin. Deux riverains ont en effet introduit un recours devant le conseil d'État en début de semaine. Cette juridiction a décidé de suivre l'avis défavorable de l'auditeur et de casser l'arrêté pris par le bourgmestre le 18 juin dernier. « Dans son avis, il signifie que l'autorisation est identique à celle donnée l'année passée. Pourtant, il y avait des différences significatives. Ce festival se déroule sur deux jours et non plus sur trois et les scènes ne sont plus orientées de

la même manière. En cela, il ne s'agit pas de la même manifestation. Le conseil d'État soulève aussi le fait que la commune n'a pas mis en œuvre tous les moyens pour assurer le contrôle

« LA MUSIQUE SERA COUPÉE À 0H45 SAMEDI ET À MINUIT DIMANCHE »

sérieux du son diffusé pendant l'événement», explique Daniel Pollain, le bourgmestre ff. de Nandrin.

Un nouvel arrêté a dès lors été pris ce vendredi afin que l'événement puisse se dérouler. « J'ai voulu anticiper la décision du conseil d'État. De plus, au vu de la canicule, cela se justifiait. Mais il est également hors de question pour moi d'ignorer l'avis de cette juridiction. »

Différentes mesures sont, dès lors, prises afin de limiter les nuisances auprès des riverains. « La musique sera coupée plus tôt les deux jours. Dans la nuit de samedi à dimanche, le concert des Gauff se termine à 23h15 sur la grande scène. À partir de cet instant, la musique se



Des milliers de festivaliers sont attendus sur le site du Péry. ■ DR

ra uniquement diffusée par une sonorisation six fois moins puissante installée à même le sol, sous une tonnelle. La soirée se

clôturera à 0h15 au lieu de 1h. Des dispositions similaires sont prises le dimanche, où il y a cette fois quatre scènes en fon-

tion. « La sono des trois plus petites scènes est trois fois moins puissante que celle de la grande. Là, nous avons décidé de clôturer le festival à minuit au lieu de 0h30. »

Daniel Pollain a aussi décidé de mettre en place des mesures de l'intensité sonore durant tout le déroulement du festival. « Je prends mes responsabilités. Je veux sortir de cette discussion sans fin. Nous avons donc fait appel à une société privée agréée. Elle positionnera des sonomètres à différents endroits, aussi bien sur le site qu'en dehors. Nous saurons, une fois pour toutes, ce qu'il en est. Cette étude nous permettra de réorienter les scènes et les chapiteaux l'année prochaine, mais aussi de mettre en place un dispositif permettant de diminuer l'intensité sonore lorsque le seuil est dépassé », conclut le bourgmestre ff. de la commune de Nandrin. ■

CÉDRIC WILLEMS

C'EST L'ÉTÉ ! LAISSEZ-VOUS INSPIRER PAR THOMAS & PIRON

EN EXCLUSIVITÉ, DÉCOUVREZ PLUS DE 100 AVANT-PROJETS DE MAISONS sur www.inspiration-maison.com



MAISONS & PETITS IMMEUBLES

INFOS DANS NOTRE MAISON EXPO

HANNUT Rue de Bertrée, 10 C - T. 019 51 93 00

Lundi, mardi, jeudi, vendredi & samedi de 14 h à 18 h.
Ou sur rendez-vous.

061 53 12 16 | www.thomas-piron.eu



« JE VEUX SORTIR DE CETTE DISCUSSION SANS FIN AVEC CETTE ÉTUDE »

Daniel Pollain,
BOURGMESTRE FF.

CANICULE

De l'eau gratuite

Le bourgmestre faisant fonction, Daniel Pollain, a également tenu à prendre quelques mesures concernant la canicule dans son nouvel arrêté, le tout bien entendu en concertation avec Michel Lemmens, le bourgmestre qui profite de ses vacances. « L'organisateur mettra de l'eau à disposition des festivaliers, et cela gratuitement. Il a également prévu un système d'arrosage de temps à autre afin de les rafraîchir. Enfin, nous avons imposé la présence d'un poste avancé des secours à proximité du site », explique le bourgmestre ff.

Par ailleurs, l'organisateur avait lui-même déjà pris quelques dispositions en vue des températures élevées et du grand soleil attendus ce week-end. « Il distribuera 2.000 casquettes ainsi que des éventails aux festivaliers », déclare Daniel Pollain, très satisfait de la coopération de l'organisateur. ■

C.W.

BRÈVES



Pas de blessé. ■ J.G.

HUY
Collision entre deux voitures, place St-Denis

Ce vendredi, aux alentours de 14h05, un accident de la route s'est déroulé, place Saint-Denis à Huy. D'après les premières constatations, deux véhicules sont en cause, conduits respectivement par un habitant de Huy et une habitante de Wanze. D'après les premières constatations, ce premier aurait embouti, par l'arrière, l'autre voiture. Les dégâts sont matériels, il n'y a pas de blessé. La police de Huy a constaté les faits. (E.D.) ■